

**L'idée innovante**

Dans le cadre d'une coopération décentralisée avec la commune urbaine de Tata, au Maroc, intégré dans le Programme communal de développement durable et dont l'axe central porte sur l'eau et l'assainissement, la Ville d'Agde apporte un appui à la mise en place du 1<sup>er</sup> Conseil Municipal des Jeunes marocain.

Par ailleurs, Agde, membre du réseau Villes amies des enfants de l'UNICEF, initié par l'UNICEF France et l'AMF, participe avec l'UNICEF France et l'UNICEF Maroc à la mise en place du réseau des Villes amies des enfants au Maroc en s'appuyant sur l'expérience avec la commune urbaine de Tata.

**L'objectif recherché**

Œuvrer pour développer, localement, la participation et l'écoute des jeunes sur les problématiques liées à l'utilisation de la ressource en eau, l'assainissement indispensable à sa préservation et à la prévention des risques sanitaires, la collecte, le tri et le traitement des ordures ménagères essentiels au développement humain.

Contribuer au processus de décentralisation qui bénéficiera aux générations futures en apportant un appui technique, des savoirs et savoir-faire et un échange de bonnes pratiques.

Soutenir l'UNICEF dans son plaidoyer pour le respect des principes de la Convention internationale des droits de l'enfant au niveau local en sensibilisant les habitants et les décideurs.

**La démarche mise en œuvre**

Parallèlement à l'aspect technique du dossier (études eau et assainissement, ordures ménagères) le volet enfance de la coopération décentralisée est traité de la manière suivante :

Elaboration d'accords cadres avec la Ville d'Agde, la commune urbaine de Tata, UNICEF France, le réseau des Villes amies des enfants, UNICEF Maroc, Lyonnaise des Eaux, Agence de l'Eau Méditerranée Corse, Aquassistance (ONG), Centre d'Actions Internationales (CARI) ONG, Programme Solidarité Eau (pSEau) ONG, Fondation Nicolas HULOT

Rencontre du maire de Tata avec les membres du CMJ à Agde

Accueil de jeunes conseillers par des familles Tataouies pour favoriser les échanges et la présentation par les jeunes du rôle et des missions d'un CMJ

Appui pour la mise en place localement, des élections du CMJ et de son fonctionnement

Mise en place d'un plan d'actions avec UNICEF France, le réseau des Villes amies des enfants, Child Friendly Cities (réseau UNICEF international) et UNICEF Maroc pour la création d'un réseau Villes amies des enfants au Maroc

## **Le contenu de la réalisation**

Volet enfance :

Définir les ambitions de Tata, Ville amie des enfants

1<sup>er</sup> projet de solidarité internationale porté par le CMJ d'Agde dans le cadre de la Semaine du Développement Durable : envoi de vêtements, chaussures, livres, cahiers... costumes de spectacles pour des jeunes enfants en situation de handicap, non pris en charge par le système éducatif, et dont s'occupent une association de femmes du douar d'Agadir Lehna (commune de Tata)

Versement de 2000 € (CM du 11/056/09) pour l'achat de jeux d'enfants qui seront implantés dans un square réalisé par les services municipaux tataouis. Inauguration prévue en octobre 2009 par une représentation des membres du CMJ d'Agde lors du voyage prévu pour la mise en place d'1 CMJ à Tata.

Diagnostic sur la situation de l'enfance (Education et santé) en collaboration avec l'UNICEF International

Volet eau et assainissement :

Elaboration par les services techniques et les partenaires (AERMC et Lyonnaise des Eaux ) du cahier des charges pour le schéma directeur du réseau d'assainissement des douars de la commune de Tata qui sera confié à un bureau d'étude marocain.

## **Les moyens humains et financiers**

Ville d'Agde : Chef Projet chargée de la conduite du projet et du volet enfance assistée d'un pôle technique de la DGST pour la partie eau, assainissement et traitement des ordures ménagères

Lyonnaise des Eaux : Chargé de Mission eau et assainissement

Budget 2009 35.000 € dont 14.500 € Ville d'Agde (co financements 14.500 € AERMC + 3000€ MAEE + 3500 € CG34)

## **Le bilan de la réalisation**

1ers contacts avec le maire de Tata le 19 décembre 2008

Signature de la convention entre les maires d'Agde et de Tata le 6 mai 2009

### **Contact :**

Raffaella DE GENNARO, chargée de Mission Lien social et Vie citoyenne

tél. : 04.67.94.65.21 / 06.86.72.59.77      courriel : [raffaella.de-gennaro@ville-agde.fr](mailto:raffaella.de-gennaro@ville-agde.fr)